svu
asep

schweizerischer verband der umweltfachleute
association suisse des professionnels de l'environnement
associazione svizzera dei professionisti dell'ambiente
swiss association of environmental professionals

sia fachverein
société spécialisée sia
società specializzata sia
sia group of specialists

bulletin 2012

Groupes d'expert

3 Groupes d'experts

5 Nouveau site www.svu-asep.ch

6 Parcs éoliens

7 L'Allmend à Lucerne

8 Protection des marais

9 GEOSummit 2012

Editeur
Secrétariat central svu|asep
Brunngasse 60, Case postale, CH - 3000 Berne 8
Tél: +41 (0)31 - 311 03 02, Fax: +41 (0)31 - 312 38 01
e-mail: info@svu-asep.ch

Impressum
Rédaction: Thomas Glatthard, thomas.glatthard@swissonline.ch
Alain Lugon, alain.lugon@lazure.ch
Traductions: Karine Contat dos Santos
Production: Schenker Druck AG, Berne
Papier: Recystar Polar FSC 150 g/m2
Conception/mise en page: Martin Oberli, mo.bereich.ch
Parution: 1 fois par année
Tirage: 1'000 exemplaires

Éditorial

Toute association doit vivre avec son temps pour perdurer. « Vivre avec son temps » signifie s'adapter aux besoins et donc aussi aux habitudes de communication de ses membres. Le point central, ce sont les échanges professionnels. Il ne faut pas seulement les entretenir, il faut que ce soit aussi entre personnes semblables. J'ose douter que les professionnels de l'environnement se considèrent automatiquement comme « semblables ». Pour que ce réseau puisse à nouveau bien fonctionner, il a besoin d'une structure professionnelle adaptée. Vous trouverez plus d'informations sur le concept des groupes d'experts à la page 3.

Une question posée dans notre sondage auprès des membres au printemps 2010 était : « Quelle importance accordez-vous au bulletin (3 à 4 fois par an)? » Les réponses indiquent un intérêt plutôt moyen pour le bulletin (important : 25 %, plutôt important : 43 %, plutôt pas important : 26 %). Je suis conscient, grâce à plusieurs discussions personnelles, que les habitudes individuelles d'information varient fortement : certains sont adeptes du bureau sans aucun papier, n'archivent rien et ne lisent qu'à l'écran. D'autres font remarquer qu'ils sont submergés par le flux de courriels et comptent sur le fait que les informations importantes leur parviennent sous forme imprimée…

En réalité, le bulletin imprimé nécessite beaucoup de ressources au niveau financier (coût individuel net le plus élevé des comptes) et au niveau du temps. Un autre désavantage est le faible degré d'actualité du fait que la production, la traduction, l'impression et l'envoi prennent beaucoup de temps. Et le troisième point négatif est l'utilisation de ressources c'est-à-dire le bilan écologique des produits imprimés. Après avoir pondéré ces différents faits, le comité a décidé de ne publier plus que 1 ou 2 bulletins imprimés au lieu des 3 à 4. Des newsletters électroniques seront éditées en contrepartie en fonction des besoins de communication.

Nous essayerons de trier le contenu selon la longévité des informations: les informations de courte durée qu'on regarde au maximum une fois et les annonces à court terme paraîtront plutôt dans la newsletter. Les informations qui gardent de la valeur même après plusieurs mois et qui sont peut-être même classées par les personnes du type archiviste seront quant à elles publiées dans le bulletin. Mais cette séparation ne peut pas être conséquente à 100 %.

Il y a quelques jours, vous avez reçu votre première newsletter. Pour cette première année, nous avons prévu d'en éditer encore quelques-unes. Pour cela nous comptons sur les contributions de nos membres sur des sujets spécialisés, de politique professionnelle ou internes à l'association.

Pour le Comité: Christoph Erdin, président

Groupes d'experts

La svu|asep devient une association de groupes d'experts actifs et clairement définis, dirigée par la base

Toute association doit vivre avec son temps pour perdurer. « Vivre avec son temps » signifie s'adapter aux besoins et donc aussi aux habitudes de communication de ses membres. Le point central, ce sont les échanges professionnels. Il ne faut pas seulement l'entretenir, il faut que ce soit aussi entre personnes semblables. J'ose douter que les professionnels de l'environnement se considèrent automatiquement comme « semblables ». Pour que ce réseau puisse à nouveau bien fonctionner, il a besoin d'une structure professionnelle adaptée.

Jusqu'à présent, les membres de la svu|asep pouvaient s'inscrire personnellement ainsi que leur entreprise dans 17 domaines spécialisés définis (cf. annuaire des bureaux consultants et site internet). Cette structure correspond de moins en moins aux contenus toujours plus différenciés du travail des professionnels de l'environnement. C'est une évolution logique de notre branche qui est de mieux en mieux établie. Pour cette raison, le comité a décidé en été 2011 de créer une structure interne de groupes d'experts spécialisés. Ces groupes ont pour objectif de refléter la réalité professionnelle actuelle de l'ensemble de nos membres. Ils peuvent ainsi p. ex. faciliter et revaloriser les échanges professionnels. Cela constitue une attente centrale au sein de l'association. Ces groupes d'experts doivent être formés dès maintenant.

Les scientifiques et les ingénieurs sont habitués à regarder la réalité en face. Et nous devons constater qu'au fil des années et décennies, notre association est devenue une sorte de bassin d'accumulation de spécialistes, souvent très éloignés les uns des autres au niveau professionnel. Suite à la différenciation des métiers du secteur de l'environnement, un pourcentage toujours plus petit de tous les membres de l'association est actif dans son propre domaine spécialisé et un pourcentage de plus en plus grand dans un domaine spécialisé qui n'est pas le sien. Cela réduit naturellement la cohérence interne de notre association. Mais il y a aussi beaucoup d'apports positifs aussi bien pour les acteurs que pour l'environnement et nous ne voulons pas nous plaindre de cette évolution mais la respecter en adaptant les structures de notre association. Au lieu d'être un bassin d'accumulation dirigé par le comité, la svu|asep doit se muer en réseau de groupes d'experts clairement définis et actifs, dirigé par la base.

Objectifs | Cette structure vise en particulier les objectifs suivants:

- Revalorisation du réseau : d'une part au sein de son propre groupe d'experts spécialisé, d'autre part il s'agit de fortement simplifier les échanges interdisciplinaires avec les membres hors de sa spécialisation, parce qu'ils sont mieux structurés et donc mieux accessibles ;
- Augmentation de l'activité associative des membres ;
- L'identité de la svu|asep est plus claire. Les thèmes des groupes d'experts actifs reflètent les priorités actuelles des professionnels de l'environnement de notre association ;
- La configuration de la svu|asep avec ses groupes d'experts la rend plus attractive pour les personnes qui ne sont pas membres, parce que le groupe d'experts qui leur est adapté leur offre un réseau important. « On doit en faire partie. »
- La svu|asep peut devenir la plate-forme pour des groupes d'experts jusqu'alors externes. Cette tendance est déjà visible chez certains d'entre eux ;
- Le label associatif svu|asep est plus demandé ;
- Les anciennes activités associatives sont simplifiées et professionnalisées, p. ex. pour les consultations et les représentations dans des commissions ou autres institutions.
- Nos ressources financières et personnelles limitées peuvent être utilisées de manière plus ciblée et plus productive.

Tâches principales d'un groupe d'experts | Pour le moment, le projet « groupes d'experts » n'a été créé que sous forme de croquis. Les aspects de contenu et d'organisation devront se mettre en place avec le temps. « Seuls les changements sont constants » s'applique aussi ici, cela veut dire que nous sommes persuadés que la structure sera flexible à tous égards. Les activités ne sont pas directement développées par le comité mais dans les groupes. Le principe est : beaucoup est possible et (presque) rien n'est obligatoire. Les tâches principales sont les suivantes :

Réseautage, échanges d'informations : ne fonctionne qu'au sein d'un domaine spécialisé :

- Les compétences regroupées au sein d'un groupe d'experts permettent aux membres une acquisition plus ciblée des informations qu'auparavant ;
- Le nouveau site internet svu|asep est une plate-forme de communication et une structure idéales pour proposer et utiliser rapidement et spontanément des informations (principe de « Twitter ») ;
- Les membres issus de différents secteurs professionnels (bureaux, administrations, ONG, Hautes écoles) ont des échanges sur leur spécialisation. Les moyens

de communication adaptés sont définis par le groupe ;
- Échanges de renseignements sur des congrès/ manifestations, publications/littérature/documents et connaissances spécialisées.

Consultations au nom de la svu|asep :

- Les prises de position lors de consultations (ordonnances etc.) sont déléguées « automatiquement » aux groupes d'experts, car c'est là que sont regroupées les compétences;
- Dans certains cas, deux groupes pourront travailler ensemble sur la même prise de position, ce qui sera toujours plus simple que le modèle actuel de la formation d'un groupe de travail de cas en cas ;
- Le projet de prise de position est adopté par le comité.
- Organisation sporadique d'évènements sur décision du groupe, entre autres les évènements de réseautage introduits en 2011 (voir articles dans ce bulletin) ;
- Rapport d'activité annuel formalisé à l'attention de l'assemblée générale (pas de bureaucratie).

Points organisationnels

- Chaque membre svu|asep choisit lui-même son groupe d'experts ;
- De cette manière, les membres d'un groupe d'experts sont définis sans équivoque. À des fins de transparence dans l'idée du réseautage interdisciplinaire mentionné auparavant, ils figurent sur le site de la svu|asep. Nous prévoyons qu'un groupe sera normalement composé de 5 à 25 personnes ;
- Un membre svu|asep peut en tout temps s'inscrire à un groupe d'experts ou changer de groupe par une simple communication au Secrétariat. Le choix du groupe d'experts est libre, cela veut dire qu'il n'y a besoin d'aucune autre qualification que l'affiliation à la svu|asep ;
- Outre une personne de contact (pour les nouveaux membres et le comité), c'est-à-dire un coordinateur, dont le nom figure sur le site internet, aucune autre structure n'est prévue pour un groupe d'experts ;
- Cette personne de contact/coordinateur n'assume pas le gros du travail au sein du groupe, ce dernier vit des initiatives de ses membres et fonctionne de bas en haut ;
- Chaque groupe d'experts se voit attribué un membre du comité pour permettre l'échange d'informations. Le membre du comité n'est pas nécessairement actif dans le groupe. (Le nombre de groupes est un multiple du nombre de membres du comité) ;
- La durée d'existence d'un groupe d'experts n'est pas définie. Pour des thèmes de courte durée, elle peut se limiter à quelques années ;
- Il n'y a pas de financement forfaitaire ou de base. Pour des tâches concrètes (p. ex. évènement, publication), il est possible de demander et d'obtenir sans grande bureaucratie des moyens auprès du comité. Le budget de l'association prévoit un crédit-cadre pour les groupes d'experts.

Période d'introduction | Le tableau suivant contient des thèmes soumis par nos membres au comité ou proposés par des membres du comité ces derniers mois. Les thèmes d'un groupe doivent correspondre aux besoins et aux intérêts des membres. Chaque membre de la svu|asep doit choisir jusqu'à l'Assemblée générale du 27 avril 2012 une des deux possibilités suivantes et nous la communiquer par courriel (admin@svu-asep.ch) ou par téléphone :

- Soit s'inscrire à un des groupes d'experts du tableau ci-dessous (variante : proposer une formulation un peu différente du nom du groupe ; le sujet doit toutefois encore correspondre) ;
- Soit proposer soi-même un sujet pour un groupe d'experts et bien sûr s'inscrire à ce groupe. La seule condition est qu'au moins un autre membre soit d'accord de faire partie du groupe proposé.
- Dès le mois de mai, le comité épurera les dénominations des groupes, affichera les groupes sur le site internet et demandera aux éventuels membres qui ne se sont pas encore annoncés de le faire.

Pour le Comité: Christoph Erdin, président

Groupes d'experts possibles de la svu|asep

- Sites contaminés
- Protection des espèces, spécialistes et gestion
- Biodiversité et aménagement du territoire
- Protection et cartographie des sols, suivi des sols lors de chantiers
- Cleantech
- Conseil et planification énergétiques
- Énergies renouvelables (principalement énergie éolienne) et impact sur l'environnement
- Substances polluantes dans les bâtiments, désamiantage
- Ingénierie génétique et biotechnologique
- Écologie des eaux y compris biologie des poissons
- Protection du climat et changements climatiques
- Protection du paysage et planification de l'aménagement du territoire
- Protection contre le bruit
- Hygiène de l'air
- Construction durable
- Dangers naturels
- Protection de la nature : monitoring, entretien et revalorisation
- Néophytes et organismes dangereux pour l'environnement
- Écobilan, life cycle analysis
- Analyses des risques, ordonnance sur les accidents majeurs
- Écologie urbaine, urban farming
- Suivi environnemental de chantier
- Éducation pour l'environnement (et recherche environnementale ?)
- Information géographique environnementale, SIG
- Communication environnementale, travail médiatique environnemental
- (Systèmes de) gestion de l'environnement
- Normalisation environnementale
- Étude d'impact sur l'environnement (EIE)
- Forêt (écologie, planification entretien, exploitation)
- Biologie des animaux sauvages, dérangement des animaux sauvages
- Généraliste nature et paysage
- Généraliste protection technique de l'environnement

www.svu-asep.ch

La refonte du site internet opérée en 2011 ouvre une nouvelle aire pour nos membres. Avec cette nouvelle structure, l'association a volontairement choisi une plate-forme axée sur les besoins des membres avec une présentation internet moderne.

Nouvelles prestations et domaine pour les membres | De nouvelles prestations pour les membres, un site avec une structure claire et un domaine exclusivement réservé aux membres, voici les points centraux de la nouvelle configuration de la plate-forme. La séparation en deux domaines distincts était une décision consciente du comité qui doit permettre de lutter contre la problématique des profiteurs. D'une part, les membres qui cotisent doivent disposer d'un accès exclusif aux principales prestations de l'association, d'autre part, de nouvelles prestations doivent rendre l'affiliation plus attractive et améliorer le flux d'informations entre les membres. Les prestations attractives, déjà existantes comme par exemple la publication de places de travail et les informations de formation continue qui étaient jusqu'alors transmises par courriel, sont dorénavant accessibles en tout temps pour les membres dans le domaine interne. Le secrétariat continuera à informer par courriel de chaque actualisation. Ce système garantit que cette prestation très appréciée soit exclusivement réservée aux membres payants. Un autre point nouveau, qui intéressera sûrement les jeunes professionnels qui débutent dans le métier, est la possibilité de placer soi-même des demandes de recherche d'emploi et de présenter ses qualifications de manière rapide à une large palette de bureaux spécialisés.

Réseau amélioré pour les membres svu|asep | Dorénavant, les membres peuvent établir et retravailler en tout temps leur propre profil de membre avec indications sur leur personne, leurs expériences professionnelles ou leurs domaines de compétence. Des projets actuels de recherche ou des études peuvent être publiés et les membres peuvent les évaluer et écrire des commentaires sur leur intérêt pour la pratique. Cela doit permettre un meilleur échange entre les membres et indirectement aussi entre diverses institutions telles que l'administration, les bureaux privés et les instituts de recherche. Selon la devise «voir et être vu», le comité souhaitait offrir aux membres une plate-forme qui leur permette d'échanger entre eux et d'élargir leur réseau. La plate-forme doit particulièrement aider les jeunes en début de carrière à trouver une personne de contact, à établir et à entretenir leur propre réseau.

Si vous avez oublié votre login, annoncez-vous auprès de : info@svu-asep.ch

Le nouveau visage de l'annuaire | Le très apprécié annuaire des bureaux consultants en écologie et environnement, envoyé chaque année en version papier à diverses autorités et administrations publiques de toute la Suisse, se présente sur notre site avec un visage plus convivial. Dans le domaine interne, les membres enregistrés peuvent en tout temps actualiser leurs données qui sont ensuite immédiatement adaptées dans la version en ligne de l'annuaire. Dans le domaine accessible à tous, l'annuaire est maintenant présenté de telle manière à ce que les non membres, qui recherchent un bureau consultant, puissent accéder facilement aux informations souhaitées. Les améliorations au niveau marketing réalisées par l'association rendent l'inscription des membres et de leurs entreprises dans l'annuaire encore plus attractive.

Un nouvel instrument qui n'attend qu'à être utilisé | La mise en place de la nouvelle configuration du site internet par le secrétariat et le comité constituait une tâche ardue à réaliser en peu de temps. Mais ce n'est que l'utilisation fréquente des membres qui permettra d'y apporter des améliorations régulières – nous attendons donc vos remarques! L'association souhaite proposer à ses membres un outil dynamique servant aux échanges mutuels. Le membre svu|asep a la possibilité nouvelle et exclusive de se faire connaître ainsi que ses travaux actuels par un public spécialisé.

Lesmodificationsenvued'améliorer les échanges d'informations continuent en 2012. Le bulletin imprimé cédera partiellement sa place à une newsletter électronique. Elle doit permettre aux membres svu|asep de recevoir rapidement les informations sur les activités associatives et d'avoir un aperçu des projets des membres. Là aussi, un échange avec les membres intéressés est souhaité et le secrétariat se réjouit de recevoir vos remarques.

C. Glenz, comité et
Sophie Noyer, secrétariat

Parcs éoliens et expertise environnementale

Une première manifestation régionale svulasep s'est tenue en 2011 en Suisse romande. Elle a montré l'utilité d'une collaboration entre spécialistes svu-asep et développeurs de projets éoliens et la nécessité de disposer de méthodes d'évaluation standardisées.

Les projets de centrales éoliennes se multiplient en Suisse et les promoteurs font face à de plus en plus d'oppositions de la part de la population. En parallèle, le cadre juridique défini par les autorités évolue rapidement et rend les procédures plus complexes. Au-delà des aspects politiques, la question de l'impact environnemental doit se poser le plus tôt possible, au niveau des études préliminaires et des avant-projets. Les bureaux de conseil affiliés à svu|asep peuvent offrir des compétences techniques, via un dialogue entre le promoteur et le bureau mandataire, et une expertise neutre, dans le but d'une évaluation intégrale des risques environnementaux d'un projet. En identifiant rapidement les principaux enjeux environnementaux, le bureau d'études est en mesure de faire évoluer le projet et ainsi d'augmenter son acceptation auprès des différents acteurs.

Les attentes et les conseils des concepteurs aux futurs bureaux mandataires | Les étapes d'un projet éolien sont multiples, de l'étude de faisabilité à l'ingénierie jusqu'à l'obtention du permis de construire, en passant par la phase de construction et de suivi environnemental en phase de réalisation et d'exploitation. Un des principaux enjeux mis en avant par les concepteurs est la réalisation de projets avec le minimum d'impact environnementaux, et la minimisation des coûts et de la durée de développement des projets, qui se situent entre 5 et 8 ans en moyenne. Ils s'entourent donc de divers experts qui doivent être convaincus de l'éolien et connaître parfaitement les procédures et le cadre légal. Parmi les critères déterminants pour l'attribution des mandats à des bureaux spécialisés, citons les ressources en temps et l'aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire. Ces derniers doivent en effet être rapides, efficaces et beaucoup coordonner.

Les exigences du législateur fédéral et cantonal | Au niveau fédéral, le Guide «Recommandations pour la planification d'installations éoliennes» (OFEN, OFEV, ODT, mars 2010) existe et présente les instruments possibles de planification du territoire, ainsi que les critères de sélection des sites, en particulier pour l'étude paysagère. Des chapitres «éoliennes» concernant les chauves-souris, les oiseaux et le paysage seront intégrés au Manuel EIE de l'OFEV et permettront une démarche plus standardisée pour les études. Au niveau cantonal, un exemple d'intégration des parcs éoliens dans le Plan directeur du canton de Vaud a été présenté, ainsi que la stratégie adoptée pour le choix ou l'exclusion de sites. Les périmètres de planification sont en cours de révision et seront actualisés. Ce cadre légal est primordial et la pression sur les autorités de planification est donc grande actuellement afin de disposer de critères clairs et transparents au niveau de l'évaluation des sites.

Défis actuels pour les bureaux d'expertises environnementales et suite de l'engagement de svu|asep : Le choix du bon degré de détail des études à fournir en fonction de la phase du projet est primordial, afin de ne perdre ni du temps ni de l'argent. Les méthodes d'évaluation n'étant pas encore toutes fiables et standardisées, les bureaux d'études devront être capables de conseiller au mieux les donneurs d'ordres et de cibler leurs études.

Le principe de développer des méthodes d'évaluation standardisées a été relevé et est important dans le contexte actuel. Pour exemple, une question récurrente est celle des impacts effectifs des éoliennes sur les chauves-souris et l'avifaune, et sur les mesures d'atténuation possible. En ce sens, et afin de disposer des bases de comparaison au niveau national, svulasep propose de mettre sur pied un groupe de travail, sous le pilotage de Suisse Eole, dans l'objectif de mettre en place un suivi de l'avifaune et des chiroptères sur un ou plusieurs sites existants.

Enrico Bellini, Emmanuel Contesse,
Alain Lugon

Espace nature et de détente de l'Allmend à Lucerne

L'Allmend de Lucerne avec nouveau stade de football, halles de congrès, bâtiments sportifs, deux tours d'habitation, gare sous-terraine du RER, installations de loisirs, zone de protection de la nature.

Le vendredi 21 octobre 2011, environ 30 membres de la svu|asep et de la SIA de Suisse centrale se sont rencontrés pour une visite de l'Allmend de Lucerne et du networking. L'Allmend de Lucerne est le «poumon vert» de l'agglomération de Lucerne Sud. L'assainissement jusqu'à 2013 du site contaminé des anciennes installations de tir, le démantèlement par étapes des place de stationnement temporaires pour visiteurs retenu dans le concept de transport et de stationnement de l'Allmend et la convention avec l'association de tir de la ville sur l'utilisation de leur parcelle permettront d'ouvrir de nouveaux potentiels considérables de développement sur les espaces non construits de l'Allmend. Le réaménagement du « corridor vert » entre les secteurs Eichwald-Allmend-West ainsi qu'entre les stands de tir et le Bireggwald a permis de l'élargir et de le mettre en valeur. Il constitue un important élément de mise en réseau au niveau paysager et écologique et il renforce l'espace de détente. Le réseau de chemins des espaces non construits est mis en valeur, complété et relié au réseau cyclable et pédestre. Dans le secteur des anciens stands de tir, une liaison directe pour piétons et cycliste est créée pour relier le quartier de Biregg avec la commune de Horw. La prairie de jeu et de détente au sud du centre de formation de l'armée (AAL) et plusieurs zones de repos avec des bancs, situées la plupart du temps vers des points de vue, fournissent des offres supplémentaires de loisirs de proximité. Le circuit de découverte de la nature avec ses stations thématiques offre de nombreuses possibilités d'observer la nature dans le secteur des anciens stands de tir. Le projet « Lernburg », élaboré en collaboration avec la Haute École pédagogique de Suisse centrale (PHZ), propose dans le secteur ouest de l'Allmend une offre attractive pour les écoles. Différentes mesures ont pour objectif de sauvegarder le caractère ouvert et perméable des espaces en tenant compte des éléments identitaires tels que les chênes servant de limite, les vastes prairies des anciens stands de tir et de l'Eichwald. L'Eichwald est placé en réserve particulière ce qui permet de sauvegarder cette forêt comme bien naturel et culturel d'importance suprarégionale. Les autres milieux naturels, précieux du point de vue écologique et de protection de la nature, seront sauvegardés et entretenus. Dans le secteur des anciens stands de tir, le réseau des cours d'eau sera mis en valeur par l'aménagement de tronçons à ciel ouvert.

Thomas Glatthard, Gebietsmanager LuzernSüd, Martin Urwyler du Service des ponts et chaussées de la ville de Lucerne, Stefan Herfort, Umwelt Stadt Luzern, responsable des projets de protection de la nature et du paysage ainsi que le Prof. Dr. Markus Wilhelm de la PHZ Luzern, doyen de la section Sciences naturelles ont donné un aperçu du développement du bâti, du projet de mobilité douce ainsi que du concept pour les espaces non construits (nature, paysage, loisirs, réseau de chemins) tout autour de l'Allmend. Un apéro a suivi la visite, facilitant les échanges d'expériences et le réseautage entre les participants.

Pour plus d'informations :
www.luzernsüd.ch
www.allmend.luzern.ch

Thomas Glatthard, Comité svu|asep

Activité de networking : protection des marais

Situation du Glattenriets (au centre de l'image) à l'ouest de la périphérie d'Uster : le secteur se retrouvera encerclé par les voies de circulation, les zones urbanisées (avant tout à l'est et au sud) et la zone agricole (à l'ouest).

Après l'exploitation de la tourbe et leur assèchement, les marais font face à une troisième menace: suite à la densification et à l'expansion croissante des zones urbaines et la construction d'infrastructures qui y est liée, les conflits spatiaux augmentent. D'un côté, les surfaces de marais dramatiquement réduites en quelques générations continuent à être menacées. D'un autre côté, de meilleures connaissances de la situation locale (hydrologie, campagnes de mesures), une surveillance ciblée et des concepts flexibles de mesures permettent de les sauvegarder par des mesures de protection ou de revitalisation.

Le 23 septembre 2011, une activité de networking svu|asep a été organisée en soirée à Uster ZH portant le titre: « Conflits entre la protection des marais et la construction d'infrastructures dans l'agglomération ». Environ 30 participants, aussi des non-membres, sont venus s'informer sur le conflit omniprésent entre les besoins de protection et d'exploitation.

Pour notre association, le but de cette manifestation était d'offrir une formation continue parlante avec des intervenants compétents, qui permette de favoriser les échanges professionnels et augmente la notoriété de notre association auprès des professionnels (non-membres). Le public-cible ainsi que les participants étaient des professionnels de la construction, de l'environnement et de la protection de la nature, des étudiants, des professionnels de branches apparentées et des non-spécialistes intéressés.

Les participants ont été informés et ont discuté des aspects techniques suivants :

- contexte juridique et écologique de la protection des marais ;
- différence entre la protection juridique conditionnelle et inconditionnelle ;
- relations entre la pression de l'urbanisation et la protection des marais en général ;
- mesures de surveillance et de construction pour la protection des marais ;
- conflits d'objectifs entre la protection du paysage et la protection de la nature ;
- situations d'exécution.

L'auteur du rapport d'impact sur l'environnement « Strasse Uster West » (Route ouest d'Uster ; serpentine jaune et rouge sur le petit plan) était présent ainsi que l'hydrologue spécialiste des marais fortement impliqué. C'est pourquoi la discussion a principalement tourné autour de la question : Est-ce que des connaissances détaillées du niveau d'eau et du régime hydrologique du marais permettent de prouver que les constructions existantes et les nouvelles prévues ne nuisent pas au milieu naturel qu'est le marais ? Ou est-ce que à l'aide de ces connaissances la construction de bâtiments et autres ouvrages peut être planifiée de telle manière que ce soit le cas ? Bien que certains participants soient restés sceptiques, la conclusion de cette manifestation, qui s'est terminée par un apéro, était oui.

GEOSummit 2012

Du 19 au 21 juin 2012, la branche de la géoinformation se retrouve à Berne pour le premier GEOSummit

Ce sommet ne réunit pas uniquement les classiques de la géoinformation, mais aborde spécifiquement les domaines suivants: environnement, aménagement du territoire, géomatique, énergies renouvelables, 3D, mobile mapping, communes/villes, approvisionnement/assainissement, sécurité. Ces thèmes seront également traités dans le cadre du congrès et des ateliers.

GEOConf: congrès de 15 thèmes sur des questions d'actualité | Avec les conférences sur invitation et celles du Call for Papers, un programme attrayant a été mis en place. Les ateliers du mardi 19 juin 2012 traitent de thèmes aussi divers que les géoservices web, le mobile mapping, la cartographie à l'aide d'outils open source ainsi que les flux du modèle de données aux applications métiers. Les blocs du congrès du mercredi 20 juin 2012 et du jeudi 21 juin 2012 offrent, entre autres, des conférences sur la mensuration officielle, le cadastre RDPPF, l'aménagement du territoire et l'énergie, l'environnement et le climat, le crowdsourcing et les SIG open source, les applications SIG innovantes, les services de géodonnées, les SIG des communes et villes ainsi que les SIG pour l'énergie solaire. En outre, un module spécial SIG 3D se tiendra également le jeudi. Le programme détaillé est disponible sur notre site internet.

GEOExpo: forte demande pour les surfaces d'exposition / nouveau concept de partenariat pour les instituts de formation | Un nombre important d'inscriptions est déjà recensé pour le salon GEOExpo. Mis à part les partenaires Or (Autodesk, ESRI et Hexagon), 50 autres partenaires de Suisse et d'Allemagne se sont annoncés. De plus, les programmes de partenariat ont été élargis en intégrant les instituts de formation, permettant aux hautes écoles et universités, dans le cadre du salon, de présenter aux étudiantes et étudi-

ants les cursus de formation professionnelle. L'offre GEOSummit est complétée par un solide réseau de médias et d'associations partenaires. Un aperçu est disponible sur la page partenaire du GEOSummit.

Parrainage du Conseiller fédéral Ueli Maurer | La loi fédérale sur la géoinformation est en vigueur, l'infrastructure nationale de données géographiques est en cours d'édification, le nombre d'applications croît à une vitesse impressionnante et les systèmes SIG se positionnent dans la cyberadministration. On peut dire que le marché des géodonnées est en plein boom ! Aujourd'hui, il est difficile de trouver une branche dans laquelle on ne travaille pas avec des géodonnées ou une personne qui, avec un téléphone portable ou Internet, ne va pas chercher des cartes, des plans ou des géoinformations. Tant sur le plan professionnel que privé, nous souhaitons pouvoir localiser en tout temps des informations actuelles. Entre-temps, le recours à des informations géographiques numériques et disponibles à tout moment est une chose courante dans l'économie, l'administration, la recherche ainsi que dans la vie quotidienne.

Les technologies de l'information et de la communication et l'utilisation de géodonnées ont changé notre vie quotidienne en un temps record et continueront à le faire à l'avenir. De nombreux acteurs sont présents dans cet environnement en constante mutation. Avec la loi fédérale sur la géoinformation, la Confédération apporte son aide pour offrir un cadre précis et édicter des directives unifiées, par exemple pour les modèles de données. La Confédération et les cantons édifient ensemble le portail national de géodonnées. Les acteurs privés peuvent aussi offrir leurs services et réagir rapidement aux souhaits des clients. Dans ces conditions, des plateformes telles que GEOSummit et des associations comme l'OSIG sont mises à contribution pour créer des réseaux et, sans se préoccuper des limites de leurs domaines respectifs, voir ce qui est faisable et ce qui est souhaitable, définir des objectifs, des options et des esquisses de solutions et anticiper l'usage interdisciplinaire de géodonnées.

Je souhaite donc plein succès à GEOSummit, Salon et congrès de la géoinformation, du 19 au 21 juin 2012 à Berne. Les exposants des principaux prestataires de services et entreprises SIG de Suisse et des pays voisins ainsi que les utilisateurs de géodonnées de toutes les branches auront ici la possibilité de participer à l'élaboration du monde de l'information géographique de demain.

Table ronde | Dans le cadre du concept de communication d'accompagnement du GEOSummit, la première table ronde sur le thème «Innovation par SIG: statu quo et perspectives» aura lieu. Des experts vont discuter sur des questions comme «Où en est la géoinformation en Suisse? Disponibilité et facilité d'utilisation des géodonnées? À quelles innovations peut-on s'attendre? »

Thèmes d'environnement

- Plate-forme commune d'information sur les dangers naturels (GIN) de la confédération
- Scénarios 3D pour la discussion sur les évolutions du paysage dans l'amélioration intégrale de Blauen
- Gestion du registre des sites contaminés avec une solution open source
- Mise à disposition de géodonnées pour l'évaluation des potentiels énergétiques des bâtiments et élaboration d'une stratégie
- Swissgrid – SIG de l'énergie
- La planification suisse du couplage chaleur-force – systématique et efficiente grâce au SIG
- Utilisation de systèmes d'informations géographiques pour l'évaluation de sites pour les centrales géothermiques
- Utilisation de la télédétection pour la saisie de l'effet protecteur de la forêt contre les glissements de terrain
- Lignes directrices pour les données PGEE: saisie correcte et échange facilité des données des réseaux d'égouts
- POTSOL ou comment trouver les toits intéressants?
- Analyse des potentiels solaires basée sur des géodonnées aériennes
- Outil SIG pour estimer le rayonnement solaire sur les toits des bâtiments dans le canton de Genève
- Une boîte à outils pratique pour le développement de SIG

GEOSummit: le programme est en ligne
Information et inscription:
www.geosummit.ch